

Suivi du comité doctoral

Doctorat en psychoéducation (orientation recherche)

Le comité doctoral doit avoir été formé lors du premier trimestre (automne). Le premier ***suivi du comité doctoral*** doit avoir lieu au deuxième trimestre (hiver) pour l'élaboration du projet de thèse.

La personne étudiante doit soumettre **annuellement, au trimestre d'automne**, un rapport de progrès à son comité doctoral et tenir une rencontre au terme duquel le comité transmettra un rapport concernant son appréciation de l'évolution de la thèse à la personne étudiante ainsi qu'à la direction du programme. Le rapport doit faire état des progrès réalisés dans l'avancement de ses travaux de recherche et de sa thèse.

Ce texte (de 5 à 10 pages à double interligne) doit :

- ✓ Faire un rappel de la problématique, des hypothèses de la recherche et de la thèse ainsi que des modifications qui ont pu y être apportées au **cours de la dernière année ou depuis le dernier suivi du comité doctoral;**
- ✓ Montrer comment la personne doctorante a tenu compte des commentaires, suggestions, recommandations de son comité de thèse au cours de la dernière année ou depuis le dernier suivi du comité doctoral;
- ✓ Tracer le bilan du travail accompli en montrant les progrès réalisés ou, dans le cas contraire, en expliquant l'absence de ceux-ci;
- ✓ Présenter le plan de travail pour l'année à venir en décrivant les étapes qui seront réalisées (trimestre par trimestre) et en fournissant un échéancier de ces étapes.

Lors de ce suivi du comité doctoral, **la personne étudiante dispose d'une période de 20 minutes** pour clarifier quelques points du texte de son rapport ou pour apporter davantage d'informations. Par la suite, les membres du comité disposent d'une période pour formuler leurs questions à l'étudiant-e, lui demander des précisions sur ses travaux de recherche et lui faire des suggestions en ce qui a trait à l'avancement de ses travaux de recherche. À la fin, le **comité doctoral se réunit à huis clos** et doit se prononcer sur l'évaluation des points suivants : la pertinence des modifications qui peuvent avoir été apportées à la problématique et aux hypothèses de la recherche, l'acceptation des commentaires, suggestions et recommandations du comité doctoral au cours de l'année ou lors du dernier suivi du comité doctoral, la validité des études réalisées au cours de la dernière année ou la pertinence des causes invoquées pour justifier le retard dans les progrès attendus et la justesse de l'échéancier proposé. Cette évaluation et les recommandations du comité doctoral sont communiquées à l'étudiant-e par le **formulaire « Appréciation du rapport de la thèse ».**

S'il juge les progrès **satisfaisants**, le comité doctoral émet un avis favorable quant aux progrès attendus pour le prochain rapport.

Si jamais la personne étudiante considère que sa thèse est presque terminée, il serait souhaitable qu'elle puisse indiquer, dans la prochaine rencontre de suivi avec le comité doctoral, que son document est en soi une demande d'autorisation de dépôt. Cela permettrait au comité de lire le document en ce sens. L'autorisation du dépôt sera donnée par la direction de recherche.

Si en revanche le comité doctoral juge les progrès **insatisfaisants**, il définit les conditions que doit remplir l'étudiant·e pour demeurer inscrit dans le programme. Il en fait part de façon précise à la personne étudiante et à la direction de programme. C'est à la **direction de programme qu'appartient la décision finale**. Dans l'évaluation et la prise de décision de la direction de programme, en plus du rapport du comité doctoral, des différents rapports annuels, un rapport écrit de l'étudiant·e pourra aussi être ajouté au dossier, et ceci, si ce dernier le désire.

APPRÉCIATION DU RAPPORT DE LA THÈSE

ÉTUDIANT·E : _____

MEMBRES _____

DATE : _____

PRÉSENTS : _____

DIRECTION : _____

CODIRECTION _____

Dernier suivi du comité doctoral (s'il y a lieu) _____

L'étudiant·e est tenu de soumettre annuellement un rapport à son comité doctoral. Ce rapport a pour objectif de faire état des progrès réalisés dans l'avancement de la recherche et la rédaction de la thèse. Le rapport se divise en deux parties.

Dans la première partie, l'étudiant-e doit :

- Faire un bref rappel de la problématique et des hypothèses de la recherche ou des objectifs de la thèse;
- Faire état, s'il y a lieu, des modifications qui ont pu y être apportées depuis le dernier suivi du comité doctoral;
- Montrer en quoi il a tenu compte des commentaires, suggestions et recommandations de son comité doctoral;
- Tracer le bilan du travail accompli en montrant que les progrès attendus ont été réalisés; s'il y a lieu, donner les raisons qui ont retardé ces progrès;
- Présenter le plan de travail pour l'année à venir en décrivant les étapes de la recherche et de la thèse qui seront réalisées et en fournissant les échéanciers pour ces étapes.

Dans la deuxième partie, l'étudiant-e doit :

- Présenter, si son comité en a fait la demande, un document dans lequel il expose en détail les objectifs, la méthode, l'analyse ou la discussion des résultats obtenus dans les expériences ou les études qui ont été réalisées au cours de la dernière année;
- Présenter, si son comité en a fait la demande, un document dans lequel il expose en détail les objectifs, la méthode, ou les analyses envisagés dans les expériences ou les études qui seront réalisées au cours de l'année à venir.

Dans la deuxième partie, l'étudiant peut aussi présenter de sa propre initiative, avec l'approbation de sa direction de thèse, un document qu'il a rédigé pour avoir les commentaires et les suggestions de son comité doctoral.

PARTIE 1 : RAPPORT D'ACTIVITÉS ET PLAN DE TRAVAIL

1. Bilan du travail accompli depuis le dernier suivi du comité doctoral :

Insatisfaisant	Passable	Bon	Très bon	Excellent
<input type="checkbox"/>				

2. Plan de travail proposé pour la prochaine année (activités et échéanciers) :

Insatisfaisant	Passable	Bon	Très bon	Excellent
<input type="checkbox"/>				

PARTIE 2 : TRAVAIL DE RÉDACTION RELIÉ À LA THÈSE

1. Progrès depuis le dernier suivi du comité doctoral :

Insatisfaisant	Passable	Bon	Très bon	Excellent
<input type="checkbox"/>				

2. Document soumis pour la rencontre :

Insatisfaisant	Passable	Bon	Très bon	Excellent
<input type="checkbox"/>				

3. Pronostic pour la prochaine année :

Insatisfaisant	Passable	Bon	Très bon	Excellent
<input type="checkbox"/>				

COMMENTAIRES :

ATTENDU POUR LA PROCHAINE RENCONTRE :

Direction de recherche

Membre du comité doctoral

Codirection de recherche (si applicable)

Membre du comité doctoral